



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement

Question écrite n° 123270

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question du développement responsable des nanotechnologies. Issues du progrès de la connaissance de la matière à l'échelle du milliardième de mètre et de la possibilité de la manipuler, les nanotechnologies ont un caractère extrêmement hétérogène, mobilisant des disciplines scientifiques très variées. Sources d'évolutions et potentiellement de ruptures technologiques, elles concernent tous les secteurs d'activité et pourraient générer des marchés considérables. Aussi, de nombreux pays ont investi massivement dans la recherche et développement, se livrant une intense concurrence internationale. Mais certaines applications peuvent engendrer des risques, notamment des toxicités pour la santé ou l'environnement. Face à ces enjeux, certains pays comme l'Allemagne ou les États-unis ont bâti un plan stratégique pour structurer et expliciter une politique de développement responsable des nanotechnologies. Il lui demande si nous disposons d'un plan semblable en France et, si non, pourquoi.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123270

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12440

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)